

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 2643

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, après le mot :

« préserver »,

insérer les mots :

« , à augmenter ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet ajout vise à attirer l'attention sur les salaires souvent trop faibles de nos agriculteurs. En effet, lors des dernières manifestations, il n'était pas rare d'entendre nombre de témoignages d'agriculteurs qui ne gagnait même pas un SMIC par mois. Concrètement, aujourd'hui, le revenu médian d'un agriculteur est de l'ordre de 1.035 euros par mois, avec 70 heures de travail, ce qui correspond en gros à moins de 5 euros de l'heure.

Avec deux agriculteurs qui se suicident tous les trois jours, c'est la question du revenu, nerf de la guerre, qui revient le plus souvent expliquer la détresse de certains agriculteurs.